

# Votre Intéressement et Participation 2016



Part Groupe = 50%		Part Locale SEI, SEF et SEEF =50%	
Croissance Organique des Ventes Groupe	0,78 %	CPI France	1,74 %
EBITA Ajusté/CA Groupe	1,00 %	Performance Industrielle	0,62 %
Taux de conversion en liquidité Groupe	1,00 %	Satisfaction Clients France	
CNPS Groupe	0,32 %	Satisfaction Clients France	0,94 %
Baromètre Planète&Société Groupe	1,00 %	Développement de nos collaborateurs en France	0,86 %
<b>TOTAL Part Groupe</b>	<b>4,10 %</b>	<b>TOTAL Part Locale</b>	<b>4,16 %</b>
<b>TOTAL Part Groupe+Locale = 8,26 %</b>			

	Intéressement + Participation 2016			Paiement	
	Part groupe en % salaire annuel brut 2016	Part locale en % salaire annuel brut 2016	Total part groupe + part locale	Mini	Maxi
SEI/SEF/SEEF	4,10%	4,16%	8,26%*	3189,68 €	9592,21 €

\* intégrant la participation mutualisée des entités adhérentes à l'accord 0,75%

## Comment lire le tableau ?

- Ces données correspondent à des temps pleins et sans absence (hormis accident du travail, congé légal de maternité ou d'adoption et ou maladie professionnelle)

- Attention **Nouveauté 2016** (issues de la loi MACRON) :

- Par défaut, toutes les sommes dues pour l'intéressement seront versées automatiquement sur le PEE (Plan d'épargne entreprise).

- Pour les salariés qui ne veulent pas placer leur intéressement et qui voudraient récupérer ces sommes, il faudra faire une demande de déblocage de cet intéressement dans les 3 mois suivant la notification de l'affectation dans le PEE.

Pour calculer votre prime, vous prenez votre salaire annuel brut 2016 (cf dernière fiche de salaire décembre 2016).

Pour un salaire annuel inférieur à 38 616 €, il faut multiplier cette somme comme suit :  
 $38\,616 \times 0,0826 = 3\,189,68 \text{ €}$

Pour un salaire annuel de 65 000 € on aura :  
 $65\,000 \times 0,0826 = 5\,369 \text{ €}$

Le plafond est à 115 848 € où on aura :  
 $115\,848 \times 0,0826 = 9\,592,21 \text{ €}$

**Ne restez pas isolé, si vous avez des questions, adressez vous à l'un de vos représentants de la CFE-CGC**  
 Contactez-nous !

Coordonnateur Syndical Groupe : **Dominique Jacquat - 06 32 32 11 35**  
 Délégué Syndical Central SEI SEF : **Maurice Pironi - 06 88 74 80 30**  
 Délégué Syndical Central SEEF : **Patrick Large - 06 77 02 48 76**  
[www.cfecgc-schneider.org](http://www.cfecgc-schneider.org) [cfecgc.schneider@gmail.com](mailto:cfecgc.schneider@gmail.com) [@CfeCgcSchneider](https://twitter.com/CfeCgcSchneider)